

CHALIGNY

LOCALISATION

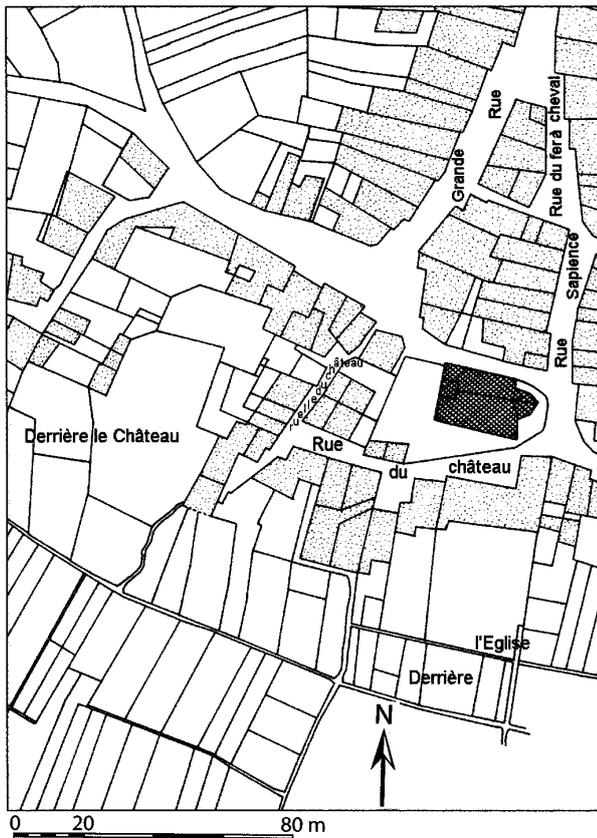
Meurthe-et-Moselle. Nancy. Neuves-Maisons.
Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à saint Rémy.

N° INSEE: 5433 - 54111

Carte IGN 1/25 000, Neuves-Maisons, 33 15 Est. C.L. :
876,100 × 1109,400.

Toponymie : *Caliniacensis*, 1126 ; *de Caliniaco*, 1178. Vient du nom propre romain *Calinius* et du suffixe *-acum* ¹.

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Extrait du plan cadastral de 1809, section R

Le village de Chaligny se situe à 13 km au sud-sud-ouest de Nancy, sur la rive droite de la Moselle. Construit sur un promontoire, il domine la Moselle d'environ 50 mètres. Sa position permet de commander la vallée de la Moselle et de surveiller la vallée du Madon.



Vue du promontoire de Chaligny depuis la rive gauche de la Moselle (février 2000)

Du château qui se situait approximativement à quelques mètres au sud-ouest de l'église actuelle, il ne reste aucun vestige apparent, si ce n'est un mur d'environ 3 mètres de haut. Ce mur, situé derrière les habitations, côté Moselle, pourrait correspondre au dernier vestige de l'ancienne enceinte castrale ou urbaine.



Vestiges de l'ancienne enceinte (février 2000)

Il est fort probable qu'une partie du château, peut-être le donjon, surplombait cette ceinture de pierre car elle encint une plate-forme surélevée. En outre, d'après Michel Mazerand du Service de l'Inventaire, deux vestiges du château disparu subsistent : il s'agit d'un four à pain et des caves voûtées situées sous les habitations de la "rue du château" (Voir le cadastre ci-contre).

1. Nègre 1991.

LES VESTIGES DU CHÂTEAU D'APRÈS LES TEXTES DU XVII^e SIÈCLE.

Après la destruction du château, en 1467, les communs qui subsistaient encore, étaient le centre de la seigneurie.

Plusieurs comptes, notamment le compte de 1666 ², mentionnent "la Tour qui reste du château dudit lieu" ; il s'agit vraisemblablement du donjon, ou au moins ce qu'il en reste.

Le modeste logis, qui subsistait à l'ombre des ruines du château, était, au XVII^e siècle, loué à un habitant du village : c'était un bâtiment assez médiocre, qui était contigu au pressoir et avait sans doute, jadis, fait partie des communs ; il s'ouvrait du côté du cimetière par une porte en pierre de taille ³. Ce logis, appelé la maison seigneuriale, était tout à fait délabrée après la guerre de Trente Ans. Les terre-pleins, comme les fossés, étaient liés, par le cens, à des paysans qui, en général, les avaient transformés en jardins ⁴.

Les comptes du XVII^e siècle mentionnent, en outre, le chenil que l'on connaît sous le nom de "maison des chiens", une grange et un colombier.

DATATION

- **1346, 18 mai** : "Nous Henris cuens de waideymont faisons savoir à touz que comme nous soiens hons liges devant touz hommes en après la liegei nostre seignour le conte de Bar à très haut prince noble et puissant nostre tres chier et redoubtei seignour monsignour Raoul duc de Lohregne et marchis [...] assavoir est que nous recognoissons par ces présentes lettres que [...] nous tenons [...] dou dit seignour le duc [...] Challegney, le chasteil et la ville, le ban et les appartenances entièrement. Et avec ma tour non entièrement que nous teniens de l'evesque de Mes par le mandement que li diz evesques nous en fist et ensit en avons nous repris dou dit nostre seignour le duc. [...]" (AD MM B 599 N° 12)

- **1467** : "Jehan, filz du [...] duc de Lorraine [...] avoue donné et octroyé, donnons et octroyons par nos présentes la terre et seigneurie de Chaligny assise en notredit duché de Lorraine et tenue d'icelle [...] toute juridiction hault, moyenne et basse, hommes, femmes, hommaiges, [...] et toutes autres choses quelconques appartenant à ladite seigneurie [...]" (AD MM B 599 N° 16)

- **1470, 4 février** : "Nicolas filz du Roy de Sicile [...] et duc de Calabre et de Lorraine [...] A tous ceulx qui ces présentes lettres verront. Salut. [...] Et naguères la seigneurie, terre et chastellenie de Chaligny, en nostre duché de Lorraine, ait esté conquise à nostredit duché de Lorraine à

cause des rebellions et des désobéissances faictes [...] par feu Thibault de Neufchastel, maréchal de Bourgogne, paravant seigneur dudit lieu de laquelle seigneurie, terre et chastellenie de Chaligny puissons faire et desposer à notre plaisir. Savoir faisons que nous avons regard aux grands louables et recommandables services que nous a passey devant [...] notre ami et feal conseiller et chambellan Anthoine de Mohet [...], considérons les [...] mérites et valeurs de sa personne à iceluy [...] cédon, quictons, transportons et délaissions par pure et irrévocable donation pour luy, ses hoirs [...] ladite chastellenie, terre et seigneurie de Chaligny, avec toutes ses appartenances, appendances et déppendances tant en villes, chasteaulx, villages, forteresses, noblesses, preys, bois, moullins, estangs, rivières, cens, rentes, revenus, justices et autres droitz, proussifz [...]" (AD MM B 599 N° 17)

- **1546, 8 mai** : "Je Henry seigneur d'Ysembreg [...] et du Mont saint-Jehan fais scavoit à tous ceulx qui ces présentes verront que comme héritier de feu mon très cher [...] frère feu Sabertin, seigneur deditz seigneuries an reprises des ville, chastel, seigneurie et appartenances de Challigny. Et recongois et advoue tenir et tiens en fiedz [...] de [...] Charles duc de Calabre, Lorraine, Bar et Gueldres [...] ladi-te ville, chastel, seigneurie et appartenances en fiefs et arrière-fiefs, gardes et aultres choses quelconques. Dequoy en ay reprime des excellentes de madame Chrétienne douairière desdit duchés. [...]" (AD MM B 599 N° 27)

- **1666** : "Scachent tous que lesdites. Scavoit [...], François Grims, Jean Odor et Nicolas Odors [...] ont [...] laissé et assensé pour tous à perpétuité en fond et propriété à Claude Lhoste (ou Lhosle) demeurant à Challigny [...] acceptant pour luy, ses hoirs [...] 2 maisonnettes joindant l'une l'autre appartenant à ladite altesse icelles size audit Challigny proche La Tour qui reste du château dudit lieu, lesquelles estoient cy devant laissés à mesme tiltre à des particuliers [...]" (AD MM B 3960)

HISTORIQUE

- La souveraineté de l'évêque de Metz jusqu'en 1346 :

Au XI^e siècle, la terre de Chaligny faisait partie de la principauté temporelle de l'évêque de Metz. Vers le milieu du XII^e siècle, certainement avant 1150, l'évêque de Metz dut entrer en partage de sa seigneurie avec ses voisins ambitieux, les comtes de Vaudémont ; c'est sous forme d'une inféodation que ces derniers réussirent à s'établir à Chaligny. Dès la première moitié du XII^e siècle, Hugues I^{er} de Vaudémont tenait cette terre en fief de l'évêché de Metz. Chaligny demeure soumise à la suzeraineté de l'évêque jusqu'en 1346, date à laquelle l'évêque de Metz cède, sous forme d'engagement, la

2. A.D. M-M. B 3960.

3. Fournier 1903.

4. A.D. M-M. B 3952, B 3954, B 3960.

5. Fournier 1903.

suzeraineté de Chaligny au duc de Lorraine.

La date de construction de la forteresse de Chaligny nous est inconnue. Mais si cette forteresse n'existait pas du temps où les évêques de Metz étaient seuls propriétaires de Chaligny, sa construction a dû suivre de près l'établissement des Vaudémont dans la seigneurie.

- Les Joinville, seigneurs de Chaligny (1347-1413) :

En 1346, le comte de Vaudémont Henri IV mourut à Crécy sans laisser de postérité. La seigneurie de Chaligny est alors transmise à Henri de Joinville qui épouse l'héritière des Vaudémont.

En 1363, Henri de Joinville fut en guerre contre les ducs de Bar et de Lorraine ; il confia donc, à Arnaud de Cervolles, la garde des places fortes de Chaligny et de Vézelize. En juin de cette même année, les confédérés lorrains et barrois firent le siège de la forteresse de Chaligny. L'historien Vigneulle qui écrivit la "*Chronique de Metz*" au commencement du XVI^e siècle mentionne cette guerre et déclare que Chaligny fut remporté par les assiégeants. Mais, selon Paul Fournier, le château reste entre les mains des Vaudémont. En tous les cas, la paix fut conclue en septembre par le duc de Lorraine.

- La période des Neufchâtel (1413-1559) :

À la mort d'Alice de Vaudémont-Joinville, en 1413, le fief de Chaligny passa à son fils Thiébaud VIII, seigneur de Neufchâtel. Les membres de cette maison devaient conserver la terre de Chaligny jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

Au cours des guerres entre le duc de Lorraine et le comte de Vaudémont, Guillaume d'Estrosse, capitaine et partisan de René d'Anjou, s'empara de la forteresse de Chaligny et y commit des actes de pillage. Thiébaud VIII se vit, toutefois, restituer la forteresse sans difficulté. Il faut placer cette prise entre 1438 et 1440, période à laquelle la guerre se ralluma entre René d'Anjou et Antoine de Vaudémont.

Bientôt, l'ambition des Neufchâtel menaça la Lorraine, notamment par la nomination d'Antoine de Neufchâtel à la

tête de l'évêché de Toul. Mais l'événement déclencheur de la guerre est l'affaire d'Epinal : en 1463, le roi de France, Louis XI, concéda, à Thiébaud IX de Neufchâtel, la ville d'Epinal en guise de récompense ; or, les bourgeois d'Epinal s'y opposent en acceptant la domination du duc de Lorraine. La guerre éclate donc, en août 1467, entre Thiébaud IX et le duc de Lorraine.

Les troupes lorraines assiégèrent Chaligny qui dut capituler au bout de quelques jours (fin août-début septembre). Le village ne fut pas brûlé mais le château fut démolli et ne fut jamais reconstruit.

Dès cette date, Thiébaud IX de Neufchâtel se vit confisquer la seigneurie de Chaligny ⁶. En février 1470, le duc de Lorraine fit don de la seigneurie à Anthoine de Mohet pour les services qu'il a rendus ⁷. Mais il apparaît que les Neufchâtel redevinrent seigneurs de Chaligny en décembre 1472, date de la fin de la guerre entre Neufchâtel et Lorraine. Mais Chaligny est de nouveau saisi par le duc de Lorraine, en 1476, car Henri de Neufchâtel fut perçu comme trop proche de Charles le Téméraire. Chaligny passa alors aux Thierstein, cousins du duc de Lorraine, dès 1477. En 1530, l'héritière des Neufchâtel recouvre Chaligny, qui passe par succession aux Isembourg, puis aux Waldeck.

- Le comté de Chaligny

La période des Mercoeur (1559-1610) :

En 1559, la terre de Chaligny fut vendue à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont. L'une des clauses du traité de Blâmont, signé en 1562, prévoyait l'érection du comté de Chaligny (5 janvier 1563) ; le comté regroupait les terres de la seigneurie de Chaligny, c'est-à-dire Chaligny, Neuves-Maisons et Chavigny, et les terres de Pont-Saint-Vincent. Chaligny ne possédait plus ni forteresse, ni résidence seigneuriale, à l'inverse de Pont-Saint-Vincent, qui possédait, alors, un manoir fortifié. Toutefois, Chaligny devint chef-lieu du nouveau comté. Les Mercoeur étaient alors seigneurs de Pont-Saint-Vincent et de Chaligny

6. A.D. M-M. B 599 N°16.

7. A.D. M-M. B 599 N°17.

DOMMARTIN-LES-TOUL

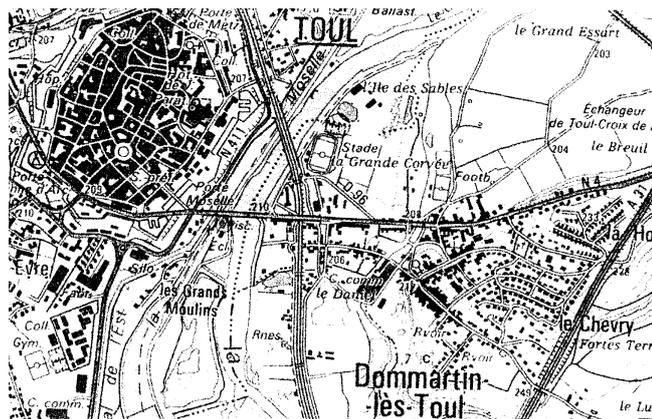
LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.
Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à saint Martin.

N° INSEE: 5427 - 54167

Carte IGN 1/25 000, Toul, 33 15 Ouest , C.L. : ?

Toponymie : du nom d'un ecclésiastique, *Domni Martini* (890) ¹.



1. Dauzat/Rostaing 1963.

2. M.G.H., S., VIII, p.643

SITUATION, SITE ET VESTIGES

Le village se situe à 2 km au sud-est de Toul, sur la rive droite de la Moselle. Il ne subsiste aucun vestige du château primitif du XI^e siècle. Sa localisation reste indéterminée.

DATATION

- **1020/1026** : "[...] *Singulis etiam abbatis suae dioeceseos argenteas adtribuit coronas, amplians eas palliorum diversitate numerosa. Ipse perfecit castrum Rodor tei a suo praedecessore inchoatum, Domnique Martini castellum a fundamentis construxit firmum, custodiae circumvicinorum praediorum utillimum. Quique ecclesiam sibi a Deo commissam ita sapienti gubernamine rexit, ut integra... pacem a cunctis circumvicinis huius sedis adversariis habuerit ; nec quisquam eius praecessorum ac successorum in tanta tranquillitate hunc episcopatum gubernavit. [...]*" (M.G.H., S., VIII, p.643)

HISTORIQUE

Dommartin-lès-Toul dépendait de l'évêché de Toul.

La plus ancienne mention du château de Dommartin-lès-Toul date des années 1020-1026 ². Michel Parisse lui attribue une existence éphémère ³.

3. Parisse 1975, vol.3.

FÉCOCOURT

LOCALISATION

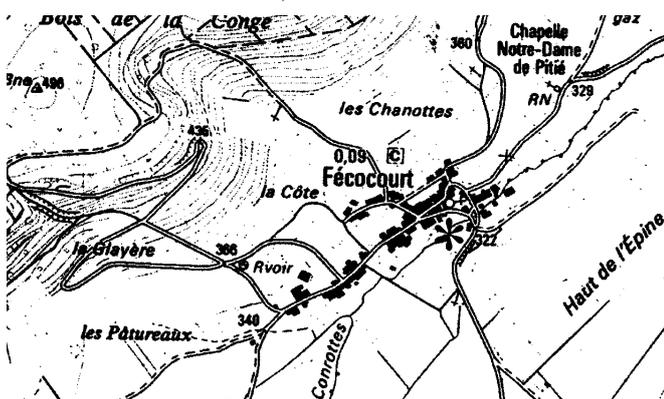
Meurthe-et-Moselle. Toul. Colombey-lès-Belles.
Diocèse de Toul. Doyenné du Saintois. Eglise dédiée à saint Rémy.

N° INSEE: 5410 - 54190

Carte IGN 1/25 000, Rouvres-en-Xaintois, 33 17 Est. C.L. :
871,825 × 1084,825.

Toponymie : nom d'homme germanique Falcwald et latin cortem, domaine ¹.

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Le village de Fécocourt se situe à 38 km au sud-sud-est de Toul, dans le sud du Saintois, à une dizaine de kilomètres au nord du département des Vosges, sur la rive gauche du Brénon.

Il ne reste aucun vestige de la maison forte. Son emplacement n'est pas connu précisément mais, d'après un document d'archives daté de 1506-1507, elle se situait à proximité du cimetière. Cette position centrale par rapport au village pourrait signifier l'ancienneté de ce site fortifié...

DATATION

- **1284** : "Le 12 janvier 1283 (1284 n. style), Rénier de Foconcourt fait ses foi et hommage pour la terre et seigneurie de Foconcourt à Liébaud de Bauffremont" (Melle 1981-1984)

- **1397, 6 décembre** : "Sachent tous que je Henry de Foucocourt escuier congnois, confesse et advoue à tenir en fied et hommage de hault, noble et puissant seigneur Ferry de Lorraine monseigneur, seigneur de Remigny, de Bouc, de

Jonville et comte de Vaudémont, à cause de sa seigneurie et chastel dudit Vaudémont, tout ce que je ay et puis avoir en la ville, ban et finage dudit Fouconcourt, c'est assavoir ma maison forte que je ay audit Fouconcourt, l'implastre et appartenances d'icelle aussi, tant en hommes, en femmes, en tailles, en rentes, en censes d'argent et d'autres choses, en gaignages, en preis, en terres arrables, en vignes, en justices quelconques [...]" (A.D. M-M. B 400)

- **1406, 29 mars** : "Sachent tous que je Henry de Ficocourt [...] c'est assavoir ma maison forte que je ay à Ficocourt [...] en laquelle appartenace at ung colombier qui puit valoir chacun an environ 60 solz [...]" (A.D. M-M. 962 N° 16)

- **1451, 14 septembre** : "[...] Ledit Henry [...de Montreuil...] et ledit Simon procureur dessus nommé [...] ont vendu, cédé, quicté, transporté et délaissé [...] à hault et puissant prince et mon très redoubté seigneur monseigneur Anthoine de Lorraine, comte de Vaudémont [...] et sénéchal de Champagne [...] tout ce que lesdits vendeurs et chacun d'eulx [...] avois [...] en la ville, ban et finage de Ficocourt, tant en chastel, en forte maison, en fossés, murailles, en justices haulte, moyenne et basse, en hommes, en femmes, en fours, molins, colombiers, [...], forests, estangs, prés, vignes, terres arrables, tailles, censes, rentes, possessions, hayes, buissons, comme en tout autres choses quelconques [...]" (A.D. M-M. B 959 N° 33)

- **1506-1507** : "[...] D'une maison jointant de la cimettier dudit Fécocourt que Wullinet dit le bailli souloit tenir icelle maison appelé la maison fort, espice que tient de présent Bayart parmy payot à dernier jour de septembre chacun an 2 chappons et pour ce icy 2 chapons demy [...]" (A.D. M-M. B 9764)

- **1541-1542** : "[...] noble homme Jehan Loys de Rambercourt recepveur dudit conte et honorable homme Guarard Poirreson procureur dudit conte [...] ont recongnus et confessez que pour faire proffit à notre seigneur d'une plaice maizière séant à Fécolcourt nommée la fort maison et les foulssselz et usuaies d'alentour [...]" (A.D. M-M. B 9810)

- **1568-1569** : "De Nicolas, maire de Fécocourt, qui a accensé la forte maison dudit lieu en houdières (heude,houde = maison) avec les foulssselz et usuaies d'alentour, en paiant par chacun an au terme saint-Martin [...] 2 francs de cense annuelle et perpétuelle, sur peine du double [...]" (A.D. M-M. B 9833)

1. Dauzat/Rostaing 1963.

- **1612** : "En 1612, Louis de la Mothe, seigneur de Férocourt, donne son dénombrement pour la terre et la seigneurie dudit lieu, où il avait été permis de faire bâtir une maison forte " (**Monographie communale de M. Tabouret, datée de 1889**)

HISTORIQUE ET LIGNAGES

La terre de Férocourt dépendait du comté de Vaudémont.

À l'origine, on trouvait, comme seigneur de Férocourt, la famille de Deuilly ; les sires de Deuilly étaient déjà propriétaires du village au XI^e siècle.

C'est vers la fin du XIII^e siècle qu'apparut le premier lignage de Férocourt. La première mention de ce lignage date du 12 janvier 1283 (1284 n. style), date à laquelle Rénier de Foconcourt était seigneur du village. Le jeudi devant la Chandeleur 1292 (1293 n. style), Perrin de Férocourt reconnut qu'il était homme-lige du comte de Vaudémont, après l'hommage du seigneur de Deuilly, et qu'il tenait de lui en foi et hommage tout ce qu'il avait en la ville, ban et finage de Férocourt ².

Durant les trois premiers quarts du XIV^e siècle, il ne fut plus question du lignage de Férocourt jusqu'en 1373. En 1303, la seigneurie appartient à la famille d'Auxelles, Richard d'Auxelles étant le seigneur. Mais elle passa rapidement entre les mains de la famille d'Offroicourt ; en effet, Jean et Colin de Sainte-Marie, fils de Richard d'Auxelles, vendirent, en 1316, la terre de Férocourt à Olry et Régnier d'Offroicourt ³.

À la suite de transactions non connues (héritages, partages, mariages, achats... ?), la terre de Férocourt semble

avoir appartenu à la famille d'Essey. Il est à peu près certain que la seconde famille de Férocourt soit issue de cette famille d'Essey, sans doute par un cadet qui, ayant reçu en partage la terre de Férocourt, en aurait repris le nom. En 1373, Jean de Férocourt et son frère Régnier étaient fils de Thomassin d'Essey.

En décembre 1397, Henri de Férocourt fit ses reprises pour ce qu'il possédait au comté de Vaudémont : cet acte de reprises fait mention, pour la première fois, de la maison forte de Férocourt ⁴. Il fit pareilles reprises en mars 1406 ⁵. Henri de Férocourt joua un rôle important dans l'histoire du comté de Vaudémont ; il fut notamment nommé bailli du comté en 1438 ; cette charge était la plus importante de l'administration comtale ⁶.

En été 1439, les Lorrains firent le siège de Férocourt, dont la maison forte défendait le passage de la vallée du Brénon. Il est fait mention de ce siège dans les comptes du receveur du duché de Lorraine. Ce dernier, en effet, a noté dans ses comptes les frais occasionnés par ce siège du côté lorrain, soit 110 réseaux de blé et 8 tonneaux de vin ⁷. On ignore ce que le siège a pu coûter en destructions ; d'après Dom Calmet ⁸, le village aurait été ruiné.

Le 14 septembre 1451, Henri de Montreuil mari d'Isabelle de Férocourt et Simon de Thonance, au nom d'Isabelle de Férocourt, vendirent au comte de Vaudémont la seigneurie de Férocourt ⁹ (Il n'est pas précisé si Isabelle était la fille de Henri de Férocourt, mais elle en était au moins l'héritière directe). Le village de Férocourt passa ainsi sous la seigneurie directe du comte de Vaudémont, jusqu'en 1591, date de son rachat par Christophe de Gastinois.

2. A.D. M-M. B 958 N°3.

3. A.D. M-M. B 960 N°156.

4. A.D. M-M. B 400.

5. A.D. M-M. B 962 N°16.

6. François 1933, p. 268.

7. Melle 1981-1984, vol. 1, p. 21; d'après A.D. M-M. B 967.

8. Calmet 1728.

9. A.D. M-M. B 959 N°33.

FONTENOY-SUR-MOSELLE

LOCALISATION

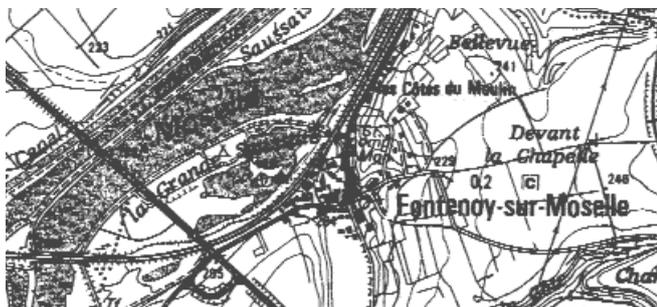
Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.
Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à saint Laurent.

N° INSEE: 5427 - 54202

Carte IGN 1/25 000, Neuves-Maisons, 33 15 Est. C.L. : 868,075 × 1118,800.

Toponymie : nom latin d'origine obscure, Fontanetum (Xe siècle). Vient peut-être du nom d'homme latin Fontinius et du suffixe collectif -etum¹.

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Le village de Fontenoy-sur-Moselle se situe à 10 km au nord-est de Toul, sur la rive droite de la Moselle. À l'occasion de la création du chemin de fer, la gare a occupé l'emplacement de l'ancien site castral. Le château fut démolé en 1820 mais, vers 1850, on voyait encore les ruines d'un château assez vaste, fortifié de murailles et de tours, dont une seule était encore debout.

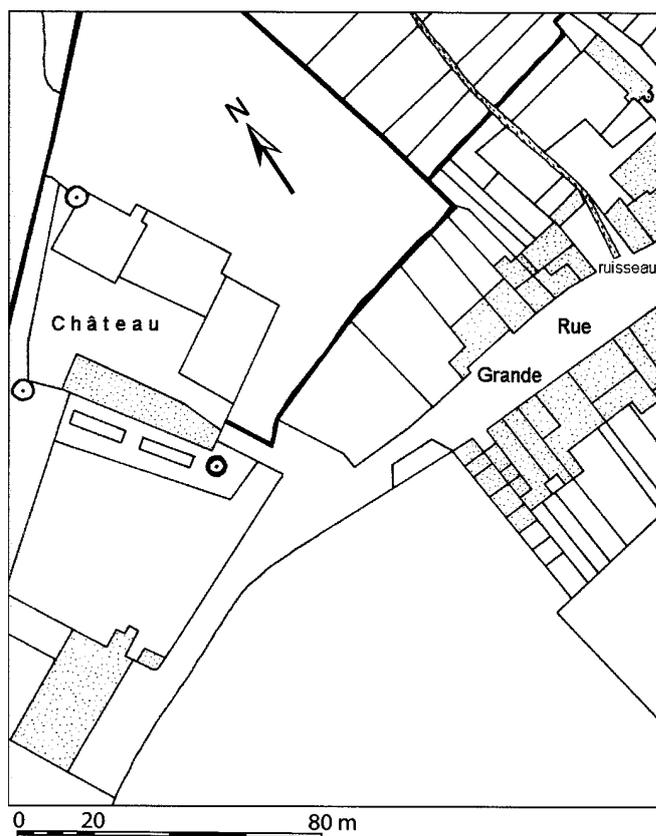
Il faut recourir à des documents iconographiques du XIX^e siècle pour retrouver la disposition de l'ancien château.

- Le plan cadastral de 1816, ci-contre, a conservé les dimensions de l'enceinte castrale, c'est à savoir un plan carré d'environ 60 mètres de côté. Trois des quatre angles sont flanqués de tours circulaires d'environ 6 mètres de diamètre chacune. Un long bâtiment rectangulaire se trouve entre les tours Sud et Ouest. D'autres dépendances se trouvent une soixantaine de mètres au sud-ouest du château à proprement parler.

- Nous possédons 5 gravures concernant le château de Fontenoy-sur-Moselle réalisées au milieu du XIX^e siècle par un anonyme². Conservées à la Bibliothèque Municipale de Nancy, elles présentent les vestiges de l'ancienne forteresse.

1. Dauzat/Rostaing 1963.

2. Favier 1898.



Extrait du cadastre de 1816, section C

L'une d'elles fait figurer en arrière-plan le château vu depuis le côté Est, mais il est difficile d'en faire une description précise ; on distingue une forme massée qui représente, si l'on s'oriente par rapport au plan cadastral de 1816 (il faut localiser la maison à tourelle sur le cadastre), les restes importants des courtines nord-ouest, nord-est ainsi que les restes de la tour Nord :



Vue du château en arrière plan
(gravure anonyme)

Une autre représentée, semble-t-il, les restes de la tour Nord côté Sud, avec pour point de repère la Moselle coulant sur la gauche.



Une troisième pourrait être la représentation d'une partie des dépendances du château : colombier, bâtiments agricoles...



Les deux dernières gravures représentent une tour, probablement la tour Sud, avec un départ de courtine. La tour semble être relativement bien conservée.



Les deux gravures ont le même angle de vue mais avec des détails différents. Voici l'une d'elles.

DATATION

- **1233, 30 août** : "*Le duc de Bourgogne notifie la paix conclue entre le comte de Bar et le duc de Lorraine par son intermédiaire. Le duc rendra au comte ce que celui-ci possède à Amance [...]. Le château de Fontenoy appartenant au comte de Toul sera fief du comte de Bar [...]*" (Grosdidier de Matons 1922)

- **1244, 26 février** : "*Nos Jacobus, dei gratia Mentensis episcopus, tenore præsentium testimonium [...] et notum facimus universis quod vilatus fidelis nostre Gerardus milar dicitus Vilens reprehendit domum suam quam habet apud Fontenoy cum omnibus suis appenditiis de venerabili viro domino R. dei gratia episcopo tullensi [...]*" (A.D. M-M. 3 F 442 f° 5 v°)

- **1295, 30 mars** : "[...] *Ferri de Fontenoy, fil au conte de Toul qui fuit à son amé et feaul messire Mile de Ronchamp chevalier salut et bonne amour. [...]*" (A.D. M-M. B 705 N° 132)

- **1453** : "Lettre de Jean de Brexey escuyer, seigneur de Fontenoy-sur-Mozelle [...]" (A.D. M-M. B 731 N° 36)

- **1553, 15 septembre** : "[...] *seigneur monsieur Philippe Digny, baron de Rizaucourt, seigneur de Fontenoy-lez-Gondreville [...]. Jehans de Charreton, mayeur et procureurs desdits habitans de Fontenoy [...]*" (A.D. M-M. G 1333)

- **1625, 10 avril** : "[...] *le seigneur baron François d'Igny, seigneur de Fontenoy-sur-Mozelle [...] feu duc [...] luy auroit plusieurs fois promis d'ériger en comté sa terre et seigneurie dudit Fontenoy-sur-Mozelle [...] Y ayant [...] audit Fontenoy un chasteau et maison bien forte et excellentement bastie, démontrant grand signe et marque d'antiquité, et estant accompagnée d'une chappelle castrale [...], jardins et garennes, le tout tenu en fief de nous à cause de notre pallais, castellenie de Gondreville, soulds le ressort du bailliage de Nancy [...]*" (A.D. M-M. B 98 f° 124v°-126)

- **1843** : "On voit, dans ce village, les ruines d'un château assez vaste, fortifié de murailles et de tours dont une seule est encore debout [...]. Le château a été démoli il y a à peu près 20 ans." (Lepage 1843)

HISTORIQUE

Bertholde, évêque de Toul de 995 à 1020 environ, acquit la terre de Fontenoy de la comtesse Eve, dame fondatrice du prieuré de Lay. Bertholde donna Fontenoy au chapitre de sa cathédrale³.

La plus ancienne mention du château de Fontenoy-sur-Moselle semble remonter en août 1233, date à laquelle il appartient au comte de Toul⁴. En février 1244 Gérard dit Vilens, chevalier, reprit en fief de Roger de Marcey, évêque de Toul, sa maison de Fontenoy-sur-Moselle⁵; mais il faut rester prudent concernant ce document car rien ne prouve qu'il fasse réellement référence au château; il s'agit plutôt d'une simple maison paysanne.

Au XIV^e siècle, la seigneurie fut détenue par la famille de Fontenoy. À ce titre, Geoffroy de Fontenoy est cité comme seigneur de Fontenoy dans des lettres de 1383 et 1404, et dans une charte d'affranchissement de 1421⁶.

À partir du milieu du XV^e siècle, la seigneurie passa entre les mains de la famille de Brixey. Jean de Brixey est cité dans des lettres de 1444 et de 1453; Gratien de Brixey est mentionné dans les lettres patentes du duc Antoine (1508-

3. Lepage 1843.

4. Grosdidier de Matons 1922.

5. A.D. M-M. 3 F 442 f° 5 v°.

6. A.D. M-M. B 870 (layette), B 961 (layette).

1544) datées respectivement de 1510 (reprise de fief) et de 1515 (autorisation à ériger une fourche patibulaire en la seigneurie de Fontenoy) ⁷.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le château et la seigneurie appartinrent à la famille d'Igny qui en a hérité, par mariage, de la famille de Brexey. C'est en faveur de François d'Igny, conseiller d'État du duc de Lorraine Charles IV, et de son épouse Claude d'Ernecourt que la terre de Fontenoy fut érigée en comté le 10 avril 1625, par le duc de Lorraine ⁸. Le

comté de Fontenoy regroupait les villages de Fontenoy et de Sexey-les-Bois et une partie du village de Mont-le-Vignoble, le comté dépendant lui-même de la prévôté et châellenie de Gondreville.

Au début du XVIII^e siècle, la terre comtale passa à la famille Le Prud'homme. En effet, le comte de Fontenoy-sur-Moselle, Simon d'Igny, marié à Barbe Prud'homme, n'a sans doute pas eu de descendance ; de ce fait, on est en mesure de croire que sa femme a hérité du comté par douaire.

7. **A.D. M-M.** B 731 N°36, B 12 f°72v°, B 12 f°356v°.

8. **Choux 1978.** p. 92.

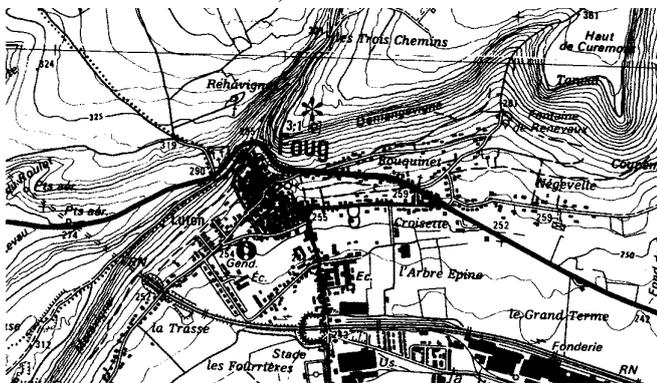
FOUG

LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.
Diocèse de Toul. Doyenné de la Rivière de Meuse. Eglise dédiée à saint Etienne.
N° INSEE: 5427 - 54205
Carte IGN 1/25 000, Toul, 33 15 Ouest. C.L. : 854,075 × 1115,325.
Toponymie : *Faho* (770) Du latin *fagus* = "hêtre" ¹.

La suite de cette monographie a été rédigée d'après les recherches entreprises par Christine COLLIN ².

SITUATION, SITE ET VESTIGES



Foug se situe à 8 km à l'Ouest de Toul, dans la vallée de l'Ingressin. Le bourg, dont l'altitude est d'environ 270 mètres, est situé au bas d'un coteau marneux ; il surplombe la rivière d'une trentaine de mètres.

Le château est aujourd'hui entièrement détruit. Seuls la topographie et quelques indices peuvent nous renseigner sur l'agencement du site.

- Topographie du site castral :

Le site castral se trouve à l'extrémité d'un éperon barré calcaire situé au nord-est du bourg. Ce promontoire (altitude 335 mètres), surplombant le bourg d'une soixantaine de mètres, est une indentation des côtes de Meuse. L'emplacement du château et le bourg sont distants d'environ 250 mètres.

Le site est protégé par des pentes assez raides. Le côté nord-est de l'éperon, côté plateau, est doté de 2 protections successives aménagées par l'homme :

D'abord, à 100 mètres du site du château, se trouve ce

glacis de défense constitué par un fossé large d'une vingtaine de mètres et profond de 4 mètres ; les déblais de ce fossé ont été utilisés pour former un talus, haut de 2 mètres et long de 190 mètres.

Ensuite, à cinquante mètres de l'extrémité de l'éperon, se trouve un fossé creusé dans le calcaire, large d'environ 10 mètres et profond d'environ 5 mètres. Aujourd'hui, ce fossé est en très mauvais état comme il l'était déjà au début du siècle. Les pans de murailles qui consolidaient les bords du fossé sont à demi écroulés. De plus, la partie du fossé qui s'enfonce vers le plateau sert de carrière, ce qui rend le fossé méconnaissable.

- **Les seuls indices attestant de la présence du château** sont d'abord la pierraille se trouvant sur les pentes du promontoire. Les pentes sud-ouest sont recouvertes de pierres issues sans doute du donjon. Les pentes nord-ouest et Est sont recouvertes à certains endroits de pierres, ce qui laisse supposer que des tours ou des bâtiments se trouvaient en surplomb. Aucun débris du château ne recouvre la surface de l'éperon. Ensuite, des fragments de tuiles et de pavés ont été découverts du côté Ouest et sud-ouest du promontoire. On peut encore deviner l'emplacement du puits qui est aujourd'hui comblé par des pierres et de la terre.

- **Le plan du château**, si l'on considère que l'architecture s'est adaptée à la topographie en épousant les contours de l'éperon barré, devait être de forme polygonale.

LE CHÂTEAU D'APRÈS LES TEXTES

Les registres tenus par les prévôts de Foug sont les meilleures sources de renseignements sur le château, notamment grâce à la rubrique "*deppenses pour owraiges*".

- Les fortifications :

Une première défense était constituée par les fossés et les palissades. Un fossé se trouvait en avant du donjon et un autre entre le donjon et la tour Dame-Poince ; ce dernier fut creusé en septembre 1465 ³.

Ensuite, on trouvait des palissades. L'une d'entre elles était située devant la poterne du donjon. Didier, un charpentier, avait posé "*36 tranzes*" de gros palis du donjon à la tour sur Lavaux ⁴. Le mur d'enceinte était lui aussi surmonté de petites palissades ⁵.

1. Nègre 1991.

2. COLLIN (C.), *Le bourg et le château de Foug au Moyen-âge*. Mémoire de maîtrise, Nancy, 1995. 111p.

3. A.D. M. B 2229 f°86.

4. A.D. M. B 2290 f°97.

5. A.D. M. B 2221 f°93.

L'ensemble du château était entouré d'un mur épais surmonté d'un chemin de ronde ⁶, construit en 1378, qui allait jusqu'aux barbicanes et qui était percé de 4 portes. Les barbicanes ⁷ se trouvaient près de l'entrée du château. Les différentes tours ainsi que la porte d'entrée du château étaient surmontées de beffrois de bois ⁸, desquels les gardes pouvaient surveiller les environs et donner l'alerte en cas de danger.

On entrait au château par le pont-levis ⁹ du donjon. Ce pont-levis donnait accès à une grosse porte de bois à un seul vantail. Le pont-levis était manœuvré à l'aide de chaînes. La porte était fermée par une grosse serrure et un verrou, renforcée par une barre de fer et des crampons.

- **La résidence** : les registres des prévôts indiquent l'existence d'un donjon et de 4 tours.

Le donjon :

Sa localisation : il se trouve au bord du fossé et certaines indications nous laissent penser qu'il se trouvait à l'extrémité de l'éperon afin de pouvoir dominer le bourg et ses environs. Le donjon était isolé du reste du château par un grand mur ¹⁰.

Son agencement extérieur : le donjon devait, sans doute, ressembler à une vaste habitation. Il disposait de deux toits dont les versants étaient orientés dans deux sens différents puisqu'il y avait une noue entre le toit de la chapelle et le toit de la grande chambre. Les deux angles du donjon, situés au-dessus du fossé, étaient flanqués de deux beffrois de bois ¹¹. La charpente fut refaite vers 1390 et des chevrons, des lattes et des tuiles plates, furent fixés ¹². Les parois du donjon étaient enduites de chaux ¹³. L'accès au donjon se faisait par deux portes : une grosse porte en bois de sapin, renforcée par une barre de fer, qui donnait accès au pont-levis ¹⁴; une poterne, qui fut refaite en 1377 et 1381 car la vieille poterne fut rebouchée ¹⁵.

Son agencement intérieur : les comptes des prévôts laissent deviner que le donjon possédait un rez-de-chaussée et deux étages ¹⁶. Au rez-de-chaussée, se trouvait la chambre des écuyers qui possédait une grande cheminée ¹⁷. Au premier étage, se trouvaient trois pièces : une chapelle ¹⁶, la grande salle ¹⁸ et la grande chambre. Au deuxième étage, se trouvaient les greniers qui disposaient d'au moins trois fenêtres.

Les tours : elles sont au nombre de quatre et portent les noms suivants : la tour des Allemands, surmontée d'un beffroi en bois ¹⁹, sa localisation est impossible ; la tour des pri-

sons, sa localisation est impossible ; la tour Dame-Poince, surmontée d'une tour de guet en bois ²⁰, située entre le donjon et la grange ; la tour sur Lavaux, surmontée d'un beffroi. Outre ces quatre tours, les prévôts mentionnent, également, la "haute tour" et la "grosse tour". S'agit-il de deux termes différents pour désigner le donjon ?

- **Les dépendances et les équipements** : La basse-cour du château était composée de plusieurs bâtiments :

La grange fut construite entre 1377 et 1381 ²¹. Elle se composait des trois murs et d'un quatrième côté fermé par une grande porte de bois renforcée de pièces de fer. Le toit était couvert de 2000 tuiles courbes.

La cuisine était située devant la tour Dame-Poince, et entre le donjon et la grange ²². Elle disposait d'une cheminée et de deux fenêtres. Elle fut construite en 1390. Elle était équipée d'un four ²¹.

Deux nouvelles chambres ²³ furent construites dans la basse-cour, en 1390, l'une à côté de la tour des Allemands, l'autre à côté de la porte du château.

Le château disposait de deux maréchaussées ²⁴ : une petite et une grande afin de loger les chevaux.

On trouvait également, dans la basse-cour, un four et, au-dessus de ce four, un cellier ²⁵. Une fonderie ²⁶ servait, sans doute, à réparer les armes et les différents objets métalliques.

Le château possédait, enfin, son propre puits. Celui-ci était situé dans la partie Ouest du château.

Les registres des prévôts sont une bonne source de documentation pour connaître l'aspect du château de Foug au Moyen-âge. Toutefois, la localisation des différents bâtiments est rarement possible.

HISTORIQUE

Foug faisait partie du diocèse de Toul mais il ne relevait d'aucune juridiction toulousaine. En 770, l'évêque de Metz fit don de "Fao in pago Bedensi" à Theutemar, second abbé de Gorze. Puis, depuis au moins le début du XIII^e siècle, Foug se retrouve entre les mains des comtes de Bar.

Bénéficiant de circonstances régionales favorables, Henri II, comte de Bar, fit construire, en 1218, le château de Foug. En effet, Henri II profita de l'absence du duc de Lorraine, Thiébaud I^{er}, fait prisonnier par l'empereur Frédéric

6. A.D. M. B 2208 f°136.

7. A.D. M. B 2243 f°70.

8. A.D. M. B 2210 f°92, A.D. M. B 2208 f°138.

9. A.D. M. B 2230 f°91, A.D. M. B 2208 f°136v° et f°141.

10. A.D. M. B 2208 f°137v°.

11. A.D. M. B 2208 f°138.

12. A.D. M. B 2210 f°93.

13. A.D. M. B 2212 f°95.

14. A.D. M. B 2250 f°71.

15. A.D. M. B 2208 f°141.

16. A.D. M. B 2223 f°84v°.

17. A.D. M. B 2208 f°138v°.

18. A.D. M. B 2208 f°138v°, f°141.

19. A.D. M. B 2210 f°92.

20. A.D. M. B 2233 f°58.

21. A.D. M. B 2208 f°138.

22. A.D. M. B 2210 f°95.

23. A.D. M. B 2210 f°91.

24. A.D. M. B 2216 f°37v°.

25. A.D. M. B 2208 f°138.

26. A.D. M. B 2233 f°59.

II à Wurtzbourg. À son retour, le duc ne put obtenir la démolition de la forteresse et l'évêque de Toul, Renaud le Boutilliers de Senlis (1210-1217), allié du comte de Bar, ne s'y opposa nullement.

Mais les successeurs de Renaud le Boutilliers de Senlis, craignant pour leur autorité, du fait de la proximité du château de Foug par rapport à Toul, souhaitèrent la destruction de ce dernier. Gérard de Vaudémont, évêque de Toul de 1217 à 1219, menaça verbalement le comte de Vaudémont ; mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. L'opposition se précisa, sous l'épiscopat d'Eudes de Sorcy (1219-1228), et se traduisit par la prise des armes. Finalement, le conflit se régla, en novembre 1224, grâce à l'arbitrage du roi de France Louis VIII et de l'empereur Henri VII. Toutefois, le duc de Lorraine, Mathieu II, mécontent, assiégea le château de Foug en 1232, mais en vain. Le château fut, à partir de cette date, définitivement reconnu.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, la terre de Foug fut érigée en prévôté. Le château devint alors le centre administratif et le centre judiciaire de toute la prévôté.

À partir de 1352, et dans les années qui suivirent, le château servit de base à Yolande de Flandre, femme du défunt Henri IV et mère du comte de Bar, Edouard II, dans la querelle qui l'opposa à sa belle-sœur, Jeanne de Bar. En effet, Edouard III étant mort, c'est son frère Robert, âgé seulement de 10 ans, qui lui succéda. La régence fut alors confiée à Jeanne de Bar, sœur de Henri IV et Yolande s'y opposa.

Le 20 mars 1419, le château fut le lieu de signature du Traité de Foug. Ce traité, signé entre le duc de Lorraine, Charles II et le comte de Bar, Louis, permit la réunion du Barrois et de la Lorraine grâce au mariage du petit-fils de Yolande, René, et de la fille aînée du duc de Lorraine, Isabelle. Le château de Foug fut choisi car il se trouvait à la limite du Barrois et du duché de Lorraine.

En 1440, le comte de Vaudémont envahit le Barrois avec 2000 soldats picards et tenta, sans succès, de surprendre le château de Foug défendu par Pierre Jobard.

Entre 1218, date de sa construction, et 1635, date de sa destruction, le château de Foug ne connut pas d'évènements militaires majeurs.